



Conseil Bisontin des Jeunes

PÔLE DES SERVICES A LA POPULATION

Direction Vie des quartiers

Service Démocratie participative

Bureaux situés 27 Rue SANCEY

Besançon, le

COMPTE-RENDU CONSEIL BISONTIN DES JEUNES

Objet : Séance plénière du 7 février 2018

Présents : 33 jeunes élus du CBJ (sur 49),

Excusés : Noé BOISSENIN, César GROSSIORD, Zélie GUYON, Gabriela JOSE ANDRE, Isaura HEAM, Lélia NOWICKI, Victor PHEULPIN, Salomé PLANET,

Absents : 8 jeunes élus

Excusés : Jean-Louis FOUSSERET, Maire de la Ville de Besançon, Danielle DARD, 1^{ère} Adjointe, Eric ALAUZET et Christine WERTHE Conseillers municipaux, Mireille SILVANT, Présidente du comité Unicef du Doubs, Virginie BARICAULT, chargée de communication DSDEN du Doubs, Nicolas MILLOT, Directeur de la Petite enfance.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance

Anne-Sophie ANDRIANTAVY, ravie d'accueillir les jeunes élus à cette 2^{ème} séance plénière, ouvre la réunion. Elle a lu dans les comptes rendus qu'ils avaient fait beaucoup de choses intéressantes.

Myriam LEMERCIER, Conseillère municipale déléguée au Conseil Bisontin des Jeunes, au Conseil des Sages et à l'Intergénération souhaite la bienvenue à tous. Elle présente un nouveau venu au Conseil Bisontin des Jeunes, Saël SANGARÉ-NOUHEN qui vient du collège Clairs-Soleils.

Elle excuse les personnes n'ayant pu assister à la séance.

Elle donne la parole à Clément DELBENDE, conseiller municipal délégué aux animations sportives qui assiste pour la première fois à une séance plénière du CBJ. Il dit avoir beaucoup entendu parler du CBJ et il vient écouter ce qui s'y fait.

Jérôme DORMOY conseiller au Cabinet du Maire remplace le Maire qui aurait dû être présent aujourd'hui et qui a eu un imprévu de dernière minute.

2. Echanges sur le ressenti des jeunes élus après quelques mois de mandat

Les jeunes s'expriment sur leur ressenti. Voici quelques réflexions :

« Je ne m'ennuie pas, ça me plaît d'être au CBJ » *commission Les Jeunes dans la Ville.*

« C'est ce à quoi je m'attendais, on débat sur des choses intéressantes », *commission Environnement, Animaux.*

« On n'est pas toujours réactif, mais il y a une bonne ambiance » *commission Education aux médias.*

Nicolas ONISCOT précise que les réunions de la commission « Education aux médias » ont lieu le mardi soir et que les jeunes élus sont souvent fatigués de leur journée, mais se reprennent très vite.

3. Présentation du travail de la commission « Education aux médias »

Les rapporteurs de la commission, Anna et Yanis résument l'avancée des travaux de la commission.

Il est important d'apprendre à utiliser les médias car ils présentent des avantages mais aussi un certain nombre de dangers.

Côté avantages, les médias diffusent de l'information rapidement et permettent de garder le contact avec des personnes éloignées. Mais les dangers sont nombreux. Certains utilisent des pseudos et on ne sait pas à qui on a à faire. D'autres divulguent leur vie privée sur internet. Il y a beaucoup d'arnaques en ligne et il faut apprendre à décrypter le vrai du faux.

Les rapporteurs expliquent qu'ils ont lu un document intitulé « Le permis numérique ». Ce document présente une formation consacrée aux médias socio numériques qui peut s'adresser aux adolescents, aux parents ou encore aux professionnels.

La partie destinée aux adolescents traite de différentes questions : Recherche d'informations, protection des données personnelles, cyber harcèlement, jeux vidéo...

Suite à cette présentation, Séverine Henry, créatrice du permis numérique, est venue présenter la formation et faire une proposition pour une formation adaptée à la demande de la commission. Elle a également donné des conseils, des astuces, et leur a appris à faire des recherches sur internet.

Théoriquement, la formation se déroule sur une journée mais elle pourrait s'adapter et intervenir plusieurs fois au cours des réunions de la commission.

Les membres de la commission souhaitent mener un projet utile qui s'adresse aux jeunes de leur âge dont le but est de faire apprendre le fonctionnement et les dangers des réseaux sociaux. La commission ne sait pas encore quel support utiliser : affiches, canular, créer une « fausse escroquerie », un site piégé pour montrer les dangers sur internet, etc

Débat : questions posées dans la salle :

« *Qu'est-ce que le permis numérique ?* »

Réponse de la commission :

C'est une formation consacrée aux médias socio numériques, à leurs bonnes utilisations. Elle est prévue sur une journée et s'adresse à tout le monde.

A la fin de la formation, l'animatrice remet un « diplôme ».

« *Pourquoi avoir choisi de parler des réseaux sociaux alors qu'on en parle au collège et qu'il y a déjà eu des interventions ?* »

Réponse :

Beaucoup de monde vont sur les réseaux sociaux, il est important d'en parler. Tous les jeunes utilisateurs ne sont pas sensibilisés aux dangers qu'ils peuvent rencontrer.

4. Présentation du travail de la commission « Les jeunes dans la Ville »

Le travail de la commission est présenté par Eliot et Mathieu. Ils expliquent qu'ils ont parlé de l'image des jeunes en général. Certains clichés sont véhiculés, des clichés donnant parfois une image négative des jeunes par exemple, « les jeunes ne sont pas polis... ».

La commission a étudié un document publié par l'UNICEF France. Ce document se présente sous la forme d'un questionnaire destiné aux jeunes de 6 à 18 ans qui liste de nombreuses thématiques que la commission avait citées en réunion : éducation, santé, loisirs, sécurité, espace public, vie quotidienne.

Ils ont rencontré Philippe Renou, responsable de la coordination jeunesse de la Ville de Besançon. Il a expliqué que la Ville de Besançon est partenaire de l'UNICEF et détient le label « Ville Amie des Enfants ». A ce titre, elle participe à cette consultation nationale qui permettra de faire le point sur la situation spécifique

des jeunes bisontins. Le questionnaire est disponible du 15 décembre au 15 mai 2018.

Mireille Silvant, Présidente de l'Unicef du Doubs, est venue rencontrer les élus de la commission. Elle a expliqué ce qu'est l'UNICEF. Il s'agit d'une agence des Nations Unies créée en 1946 après la 2^{ème} guerre mondiale pour faire face aux difficultés touchant les enfants. Après plusieurs années de travail en Europe, de nombreuses actions ont été faites dans les pays en voie de développement. L'UNICEF intervient également après les catastrophes naturelles afin d'apporter de l'aide d'urgence et d'aider à la reconstruction. Puis elle leur a présenté le questionnaire qui va permettre de donner des informations sur la situation de la jeunesse.

Les membres de la commission indiquent qu'il s'agit d'un questionnaire national qui a pour but de recenser les difficultés des enfants, de leurs parents, dans le but de proposer des améliorations au niveau national, mais aussi au niveau local puisqu'il permettra de savoir comment les jeunes vivent dans leur Ville. Les améliorations peuvent portées sur le logement, le cadre de vie, la vie quotidienne...

Après cette présentation, beaucoup de questions sont posées :
« *Mais quel est votre projet, de faire remplir le questionnaire, de le diffuser ?* »

Réponse : On veut accompagner l'UNICEF car des jeunes ont des problèmes dans la vie et ils ne le disent pas ; par exemple voir qu'un gamin de 6 ans a déjà bu de l'alcool, ça surprend et ce questionnaire permet de voir cela.

« *Si vous voyez que beaucoup de jeunes consomment de la drogue, qu'est-ce-que vous allez faire ?* »

Réponse : la Ville va réagir et chercher des solutions. Il est rappelé que la drogue est illégale.

« *Mais les jeunes peuvent donner des réponses fausses* »

La commission répond que le questionnaire est anonyme et qu'il n'y a aucun intérêt d'y répondre pour écrire n'importe quoi. En plus, le questionnaire comprend 160 questions et demande du temps pour le remplir et il n'est pas obligatoire.

Nicolas ONISCOT précise que l'UNICEF a prévu que les jeunes du CBJ soient accompagnés par un adulte pour le remplir.

Les jeunes élus de la commission indiquent que le questionnaire existe en version numérique et qu'on va leur prêter des tablettes pour aider à le remplir.

L'anonymat pose soucis parmi les jeunes élus : un jeune soulève le problème de l'anonymat par rapport au questionnaire en ligne car il est possible d'être identifié sur internet.

De même, si un adulte est à côté de celui qui remplit le questionnaire, il n'y aura plus d'anonymat. L'animateur du CBJ

précise que l'adulte est là pour expliquer et non regarder les réponses apportées au questionnaire.

Myriam LEMERCIER ajoute que la commission veut d'abord s'emparer du questionnaire puis trouver les motivations pour que les autres puissent s'y intéresser sérieusement.

5. Présentation du travail de la commission « Handicap »

Le travail de la commission est présenté par Anita et Mounsif.

La commission a commencé par étudier les différentes formes de handicap, moteurs, sensoriels, psychiques. Les handicaps peuvent être visibles ou non. De même, ils peuvent être de naissance ou survenir au cours de la vie.

Puis la commission a abordé la question du regard des autres face au handicap. Le handicap peut faire l'objet de discriminations.

Ils ont accueilli Mme Catherine Schreiber, éducatrice spécialisée travaillant dans un IME (Institut Médico Educatif). L'IME accueille des enfants porteurs d'autisme et de déficience intellectuelle. Catherine leur a expliqué ce qu'est l'autisme. L'autisme est un trouble de la communication. Il s'agit d'un handicap mental, pas d'une maladie. Les causes de l'autisme sont probablement génétiques. Les personnes atteintes d'autisme ont souvent de gros problèmes de comportement.

Son travail consiste à les aider à mieux comprendre le monde pour leur permettre de s'adapter. La plupart de ces enfants ne seront pas autonomes plus tard mais certains pourront vivre dans un foyer spécialisé qui propose des emplois adaptés.

Le projet de la commission s'articule autour de la sensibilisation. Sensibiliser les personnes pour encourager les attitudes positives : aide, soutien, respect. Les personnes handicapées ne vont pas demander de l'aide dans la rue, mais un jeune peut naturellement aller les aider. L'idée de la commission est de faire vivre une expérience à une personne valide pour montrer le handicap et ses difficultés. Ils ont donc pensé à participer au Raid Handi-Forts qui doit se dérouler les 18 et 19 mai 2018. Cette participation pourrait se faire par la constitution d'une équipe CBJ ou par la tenue d'un stand pour informer les jeunes sur le handicap, handicap mental qui touche le cerveau, le handicap moteur qui touche davantage le physique et peut concerner tout le corps.

Clément DELBENDE, conseiller municipal délégué en charge des animations sportives informe que le Raid Handi-Forts relève de sa délégation et qu'il sera très content d'accueillir les jeunes élus sur le raid.

6. Présentation du travail de la commission « Environnement, Animaux »

Zoé et Amine expliquent que la commission a d'abord fait un « tour d'horizon » sur les différents aspects du thème : les relations humains/animaux, les animaux de compagnie, les animaux d'élevage. Puis, ils ont parlé des espèces protégées, des espèces considérées comme « nuisibles » car elles font peur aux humains. Ils ont rappelé la récente naissance d'un bébé panda très médiatisée alors que des millions d'animaux d'élevage ou des espèces menacées au niveau local ne font pas la une des journaux. Les humains oublient qu'ils ont besoin des animaux de différentes manières : les abeilles fabriquent le miel, les insectes pollinisateurs permettent la culture de nombreux fruits et légumes, les araignées limitent les populations de mouches et de moustiques etc.

Les rapporteurs informent que la Ville s'est engagée dans une démarche sur les forêts, « Besançon, naturellement forestière ».

La commission a rencontré Frédéric MORA, entomologiste qui travaille pour l'Observatoire Régional des Invertébrés.

Frédéric explique le concept de biodiversité par la diversité du monde vivant qui regroupe animaux, végétaux et champignons. La biodiversité se mesure, notamment en réalisant des inventaires sur le terrain : lister les espèces et les individus observés sur un territoire donné.

Les espèces jouent un rôle important dans l'environnement.

La commission avait 3 idées de projet :

- 1) Les insectes pollinisateurs
- 2) Les animaux abandonnés
- 3) Le Doubs

La commission a voté et a choisi « Les insectes pollinisateurs ».

Le projet sera présenté par la tenue d'un stand le samedi 30 juin lors des assises nationales des insectes pollinisateurs qui se tiendront à Besançon.

Les réactions dans la salle :

« *Votre sujet porte sur protéger les insectes pollinisateurs ou montrer leurs qualités ?* »

Réponse de la commission : on veut montrer aux gens ce qui est nuisible pour les insectes pollinisateurs et on veut les protéger. On va fabriquer des hôtels à insectes.

« *Qu'est-ce qu'un hôtel à insectes ?* »

C'est une boîte avec de la terre et des choses que les insectes peuvent manger, un endroit où ils peuvent s'abriter.

Protéger les insectes, c'est aussi planter certaines fleurs que les insectes pollinisent et qui se raréfient. Un des jeunes élus de la commission dit qu'ils avaient même pensé à mettre des ruches.

« *Où auriez-vous mis ces ruches ?* »

Un endroit où il n'y a pas de maison comme par exemple dans la forêt de Chailluz. Une maison à insectes peut par contre se mettre sur un balcon.

« *Quels sont les moyens de les protéger de la pollution ?* »

Mettre par exemple des plantes qui réduisent la pollution.

Anne-Sophie ANDRIANTAVY rajoute que la protection des insectes est un enjeu de société. Le but est d'interdire certains produits qui sont néfastes pour les abeilles. Des personnes tirent la sonnette d'alarme pour arrêter la fabrication des produits qui détruisent les insectes.

Les débats sur les 4 commissions sont terminés.

Myriam LEMERCIER demande à Saël quelle commission il souhaite rejoindre. Saël veut s'inscrire dans la commission « Education aux médias ».

6. Quelques informations

L'animation « La malédiction des siècles » est renouvelée pendant les vacances de février le dimanche 25 février. Elle sera également reproposée le 21 octobre et le 4 novembre prochains. « 66 minutes pour résoudre une enquête » est une animation qui avait été élaborée par le CBJ de l'année dernière pour rendre la Citadelle plus attractive pour les jeunes de 10-15 ans. C'est l'exemple d'une animation qui fonctionne bien et qui perdure après le mandat de ces jeunes. Nicolas rappelle que l'animation avait déjà eu lieu pendant les vacances de Noël.

La 3^{ème} séance plénière est prévue le mercredi 13 juin 2018

La soirée de clôture aura lieu fin septembre/début octobre.

7. Questions diverses

Un jeune élu rapporte qu'un groupe de théâtre est venu au collège et que les jeunes ont fait des interventions sur le harcèlement et les réseaux sociaux.

Un autre jeune élu invite les autres à aller voir des spectacles au théâtre des 2 scènes car ils sont très intéressants.

La séance est close à 16h00

Compte rendu rédigé par Michelle Martelet, Service Démocratie participative.

Destinataire(s) :Présents, Absents, Excusés .